LES MEILLEURS DEPUTES
le Palmarès 2009

Interel France
Conseil en Affaires publiques et en lobbying
www.interel.fr

Introduction

Être député ne se résume pas à exercer un mandat, c'est aussi un métier.

C'est ce constat qui a guidé notre démarche dans l'élaboration de ce Palmarès, et qui nous a conduit à décrypter la réalité quotidienne du travail de député.

Car en fait, qu'attend-on d'un député ?

C'est la Constitution dans son article 24 qui définit le rôle des parlementaires : voter la loi, contrôler le gouvernement et évaluer les politiques publiques. Pour réaliser ce Palmarès, nous avons donc décidé de ne pas tenir compte du travail en circonscription – aussi indispensable soit-il – et nous nous sommes concentrés sur le rôle du député au sein même de l'Assemblée Nationale.

En tant que professionnels des affaires publiques, notre métier est d'analyser le fonctionnement des institutions, de comprendre les processus qui mènent à la décision publique, afin de conseiller au mieux nos clients, entreprises et associations, pour qu'ils puissent faire passer les bons messages au bon endroit au bon moment, renforçant ainsi les chances de voir leurs problématiques prises en considération. Nous sommes donc des observateurs très attentifs du travail des députés.

Nous considérons qu'un « bon député » doit être actif en commission, qu'il doit être force de proposition, qu'il doit s'investir en tant que rapporteur dans le processus législatif, être capable de convaincre pour faire adopter les amendements qu'il propose. Il doit enfin s'impliquer et être productif en matière de contrôle et d'évaluation.

Partant de ce cahier des charges, nous avons défini 5 grands critères que nous avons construits à partir de 10 indicateurs objectifs et qui font de ce palmarès un travail original, pertinent et, nous semble-t-il, unique en son genre.

Nous avons choisi de ne publier la liste que des 25 « meilleurs députés ». Il est bien entendu que ceux qui n'y figurent pas n'ont pas pour autant démérité. Mais ceux qui en font partie s'illustrent indéniablement par leur talent, leur expertise, leur influence et leur dynamisme, à l'image du champion de ce Palmarès 2009, Jean-Luc WARSMANN, Président de la Commission des Lois, dont nous saluons ici l'impressionnante force de travail et de conviction qu'il a su déployer au cours de l'année 2009.

Les 25 députés qui se sont distingués sont représentatifs de l'Assemblée Nationale. Ils en reflètent à peu près la composition politique et sont issus de l'ensemble du territoire ; ils ont en moyenne 56 ans et sont élus depuis 1998. Ce sont très majoritairement des hommes.

Ils sont par ailleurs très différents les uns des autres : certains sont des généralistes actifs sur tous les dossiers, d'autres sont des spécialistes mis en lumière en 2009 lorsque leur sujet de prédilection a été mis à l'honneur. Certains occupent des fonctions prestigieuses (Présidents de Commissions, de Groupes), d'autres sont très peu connus, parfois même de leurs propres collègues. Certains sont élus depuis plus de 30 ans, d'autres n'en sont qu'à leur premier mandat. Certains ont accumulé les diplômes tandis que d'autres ont à peine leur baccalauréat.

L'enseignement principal de ce palmarès est qu'il n'y a ni profil type ni parcours idéal pour devenir un bon député. C'est le travail accompli qui est fondamental.

En publiant ce Palmarès, qui sera renouvelé chaque année, INTEREL a souhaité contribuer à faire mieux connaitre le travail des députés et à mettre en valeur ceux qui, le plus souvent loin des projecteurs, assument un rôle fondamental au fonctionnement de notre démocratie.

Palmarès

1		**Jean-Luc WARSMANN** (*UMP, Ardennes*)
2		**Gilles CARREZ** *(UMP, Val-de-Marne)*
3		**Didier MIGAUD** *(PS, Isère)*
4		**Martine BILLARD** *(GDR, Paris)*
5		**Yves BUR** *(UMP, Bas-Rhin)*
6		**Jean-Jacques URVOAS** *(PS, Finistère)*
7		**Jean-Marie ROLLAND** *(UMP, Yonne)*
8		**Charles de COURSON** *(NC, Marne)*
9		**Jean-Yves LE BOUILLONNEC** *(PS, Val-de-Marne)*
10		**Michel BOUVARD** *(UMP, Savoie)*
11		**Jean-Pierre BRARD** *(GDR, Seine-Saint-Denis)*
12		**Lionel TARDY** *(UMP, Haute-Savoie)*
13		**Gaël YANNO** *(UMP, Nouvelle Calédonie)*
14		**Patrick BLOCHE** *(PS, Paris)*
15		**Patrick OLLIER** *(UMP, Hauts-de-Seine)*
16		**Guy GEOFFROY** *(UMP, Seine-et-Marne)*
17		**Marie-Jo ZIMMERMANN** *(UMP, Moselle)*
18		**Christian JACOB** *(UMP, Seine-et-Marne)*
19		**Jean-Marc AYRAULT** *(PS, Loire-Atlantique)*
20		**Claude BIRRAUX** *(UMP, Haute-Savoie)*
21		**Franck RIESTER** *(UMP, Seine-et-Marne)*
22		**Jacques MYARD** *(UMP, Yvelines)*
23		**Pierre MOREL-A-L'HUISSIER** *(UMP, Lozère)*
24		**Jean MALLOT** *(PS, Allier)*
25		**Jean-Luc PREEL** *(NC, Vendée)*

Critère n°1

Dynamique en commission

1		**Jean-Luc WARSMANN** *(UMP, Ardennes)*	**100 points**
2		**Didier MIGAUD** *(PS, Isère)*	**87 points**
3		**Patrick OLLIER** *(UMP, Hauts-de-Seine)*	**70 points**
4		**Gilles CARREZ** *(UMP, Val-de-Marne)*	**68 points**
5		**Christian JACOB** *(UMP, Seine-et-Marne)*	**58 points**

Le travail à l'Assemblée s'organise d'abord dans les Commissions permanentes et cela s'est accentué avec la révision de la Constitution. C'est désormais le texte modifié et adopté en commission qui est examiné en séance publique. Cela a conduit à ce que les débats de fond et les principaux arbitrages aient lieu en commission plutôt que dans l'Hémicycle. Naturellement, notre 1er critère reflète cette réalité et met particulièrement en valeur le travail effectué par les Présidents de ces Commissions, qui sont présents à chaque séance et impliqués sur tous les dossiers.

Quatre des cinq lauréats de ce critère sont en effet présidents de commissions : Jean-Luc WARSMANN, vainqueur du palmarès 2009, préside la Commission des Lois, dont l'agenda 2009 a été particulièrement chargé. Le socialiste Didier MIGAUD présidait la prestigieuse Commission des Finances jusqu'à sa nomination à la tête de la Cour des Comptes début 2010 : son bon classement démontre que l'attribution de la Présidence de la Commission à l'opposition n'est pas qu'une mesure de façade et qu'il y a été un Président actif et impliqué. Patrick OLLIER préside la Commission des Affaires Économiques et Christian JACOB celle du Développement durable, depuis qu'elle a été créée en juillet 2009.

Par ailleurs, Christian JACOB et Jean-Luc WARSMANN, outre leurs interventions de fond régulières en tant que Présidents, sont également intervenus en tant que rapporteur (le Grenelle I pour Christian JACOB et plusieurs projets de lois organiques pour Jean-Luc WARSMANN).

Gilles CARREZ pour sa part arrive troisième position grâce à son travail de Rapporteur général du budget (véritable n°2 de la Commission des Finances), qui l'a amené à intervenir à de multiples reprises en commission pour y défendre le projet de loi de finances pour 2010 et les lois de finances rectificatives pour 2009.

Critère n°2

Force de proposition

1		**Jean-Jacques URVOAS** *(PS, Finistère)*	**100 points**
2		**Jean-Marc AYRAULT** *(PS, Loire-Atlantique)*	**97 points**
3		**Martine BILLARD** *(GDR, Paris)*	**77 points**
4		**Jean-Jacques CANDELIER** *(GDR, Nord)*	**54 points**
5		**Yves COCHET** *(GDR, Paris)*	**54 points**

La révision de la Constitution a accordé au Parlement plus de latitude pour user de son pouvoir d'initiative législative, en lui donnant la maîtrise d'une partie de son ordre du jour. Notre 2ème critère valorise donc les propositions de loi qui ont été effectivement discutées en séance. Et parce qu'être force de proposition c'est aussi déposer des amendements, notre critère prend en compte ceux dont les députés sont premiers signataires.

Ce sont des députés de l'opposition qui se distinguent et démontrent leur envie de proposer des alternatives, en attendant une alternance.

Le socialiste Jean-Jacques URVOAS (610 amendements et 4 propositions de loi), membre actif de la Commission des Lois, blogueur influent, arrive en tête sur ce critère. Comme l'écologiste Martine BILLARD (427 amendements et 4 propositions de loi et de résolution), qui a déposé plusieurs textes sur la planification écologique, ils se distinguent par leur capacité à intervenir sur des sujets très variés.

Jean-Marc AYRAULT constitue un cas particulier. Le Groupe socialiste à l'Assemblée travaille de façon collective et son Président se retrouve quasi-systématiquement inscrit parmi les premiers signataires des propositions de loi rédigées par un membre du groupe. En tant que Président de Groupe, il a aussi le pouvoir de décider quelles propositions seront discutées pendant les séances réservées au Groupe PS.

Critère n°3

Actif en tant que rapporteur

1		**Gilles CARREZ** *(UMP, Val-de-Marne)*	**100 points**
2		**Jean-Luc WARSMANN** *(UMP, Ardennes)*	**79 points**
3		**Franck RIESTER** *(UMP, Seine-et-Marne)*	**68 points**
4		**Jean-Marie ROLLAND** *(UMP, Yonne)*	**60 points**
5		**Guy GEOFFROY** *(UMP, Seine-et-Marne)*	**56 points**

L'examen d'un texte de loi obéit à une procédure très encadrée qui débute au Parlement par la nomination d'un Rapporteur. C'est lui qui va organiser le travail, procéder à des auditions, informer ses collègues des enjeux et faire des propositions d'améliorations, qu'il consigne dans un Rapport. En commission, il fait voter ses amendements et en séance son avis est demandé systématiquement. Il est l'homme-clé sur « son » texte.
Notre 3ème critère met en valeur les textes dont l'examen a nécessité de longues heures de débats, en particulier des projets de loi gouvernementaux, dont les rapporteurs sont naturellement nommés parmi les députés de la majorité.

Le rapporteur général de la Commission des Finances Gilles CARREZ arrive sans surprise en première position puisqu'il défend chaque année le plus gros projet de loi au Parlement : le budget de l'Etat, ainsi que ses différentes lois rectificatives. Durant l'année 2009, il a ainsi passé 131 heures en séance à défendre ces textes.

Jean-Luc WARSMANN a été rapporteur sur cinq textes juridiques et a du remplacer au pied levé Bertrand PANCHER comme rapporteur sur la prorogation du mandat des membres du CESE, lorsque ce dernier a quitté la Commission des Lois pour la Commission du Développement Durable (juillet 2009).

Nouvellement élu au Palais Bourbon, Franck RIESTER a réussi à se démarquer en obtenant rapidement des postes de rapporteur sur des textes gouvernementaux difficiles ; en 2009, il a défendu les projets de loi HADOPI 1 et 2, dont la discussion dans l'hémicycle fut souvent houleuse.

Médecin de profession et spécialiste des sujets de santé, Jean-Marie ROLLAND a pour sa part défendu le plus gros texte de l'année 2009 : la réforme de l'hôpital (loi HPST), pour laquelle près de 2000 amendements ont été déposés et le débat en séance a duré plus de cent heures.

Guy GEOFFROY est l'auteur de nombreux rapports à la Commission des Lois, dont il est Vice-président.

Critère n°4

Convaincant dans la défense de ses amendements

1		**Lionel TARDY** *(UMP, Haute-Savoie)*	**100 points**
2		**Jean-Yves LE BOUILLONNEC** *(PS, Val-de-Marne)*	**96 points**
3		**Michel BOUVARD** *(UMP, Savoie)*	**92 points**
4		**Yves BUR** *(UMP, Bas-Rhin)*	**75 points**
5		**Martine BILLARD** *(GDR, Paris)*	**63 points**

C'est quand il défend et fait adopter ses amendements que le parlementaire exerce de façon visible son travail de législateur. La tentation est forte pour certains d'en déposer beaucoup, parfois au-delà du raisonnable. Notre 4ème critère ne récompense pas le nombre d'amendements déposés ou signés, mais ceux qui ont été personnellement défendus en séance, et adoptés. C'est la capacité à convaincre ses collègues que nous avons souhaité mettre en avant.

Lionel TARDY se place en première position après avoir réussi à faire adopter 24 amendements en séance publique. Le député UMP de Haute-Savoie, bien qu'élu seulement depuis 2007, a été particulièrement convaincant sur les sujets juridiques (Simplification du droit) et techniques (HADOPI). Il a d'ailleurs réussi à faire adopter 3 amendements avec un avis défavorable du gouvernement.

Michel BOUVARD, Vice-président de la Commission des Finances, est écouté et reconnu par ses pairs comme un spécialiste des sujets financiers. Il parvient à faire adopter la plupart de ses amendements en la matière (22 en 2009).

Yves BUR jouit d'une influence certaine dans l'hémicycle sur tous les sujets sociaux. Hormis son rôle de rapporteur général du budget de la Sécurité sociale, il a ainsi fait adopter 18 amendements pendant l'année 2009, tous sur le projet de loi portant réforme de l'hôpital.

Plus surprenant, deux députés de l'opposition, le socialiste Jean-Yves LE BOUILLONNEC et l'élue verte Martine BILLARD arrivent dans ce Palmarès. M. LE BOUILLONNEC pour ses interventions sur le texte Logement et Mme BILLARD sur des sujets divers (lois HADOPI 1 et 2, réforme de l'hôpital, etc.). Ils ont la réputation de connaître leurs dossiers et ces résultats démontrent que dans certains cas ils sont en mesure d'élaborer avec la majorité des propositions consensuelles et apartisanes.

Critère n°5

Productif dans le contrôle et l'évaluation

1		**Claude BIRRAUX** *(UMP, Haute-Savoie)*	**100 points**
2		**Alain CLAEYS** *(PS, Vienne)*	**89 points**
3		**Jean MALLOT** *(PS, Allier)*	**64 points**
4		**Nicolas PERRUCHOT** *(NC, Loir-et-Cher)*	**58 points**
5		**Jean-Pierre GORGES** *(UMP, Eure-et-Loir)*	**56 points**

Le contrôle et l'évaluation sont encore les parents pauvres de l'activité du Parlement. Une évolution se fait sentir avec la création en juillet 2009 d'un Comité d'Evaluation et de contrôle des politiques publiques. Mais dans l'ensemble, les parlementaires pourraient se saisir plus souvent des prérogatives accordées depuis la révision de la Constitution, comme la nouvelle procédure des « questions à un ministre ».

Claude BIRRAUX se place sur la première marche grâce à son travail au sein de l'organisme prestigieux qu'il préside à l'Assemblée : l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Techniques. Il intervient à toutes les réunions et a rédigé 5 rapports au nom de l'OPECST en 2009 : sur la performance énergétique des bâtiments, sur les alertes au tsunami, ou encore sur le principe de précaution.

Alain CLAEYS et Jean Pierre GORGES arrivent dans le peloton de tête pour leur mission réalisée au sein de la Mission d'Evaluation et de Contrôle (MEC) sur les pôles de compétitivité.

Jean MALLOT a réalisé de nombreuses auditions sur le fonctionnement de l'hôpital au sein de la Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale (MECSS) et a aussi posé beaucoup de questions orales, sur l'emploi et des dossiers touchant sa circonscription.

Nicolas PERRUCHOT s'est distingué par son travail d'évaluation du Musée du Louvre réalisé dans le cadre de la MEC, ainsi que par ses 8 questions orales sur divers sujets d'actualité, de la burqa au surendettement.

Méthodologie

Les 5 critères que nous avons sélectionnés sont composés d'un ou plusieurs indicateurs.
Pour chacun de ces 10 indicateurs, nous avons retenu le score normalisé centré réduit (plutôt que le chiffre brut) pour mesurer la performance du député par rapport au député moyen et prendre en compte la dispersion.

Un coefficient est ensuite affecté à chaque indicateur.
Le score – en points – par critère constitue donc la somme pondérée transformée en note de 0 à 100.
Le score global du député est obtenu en additionnant les scores obtenus aux 5 critères.

Critère 1 → Dynamique en commission

Indicateur 1 : Nombre d'interventions en commission. *Interventions retranscrites dans les comptes-rendus des commissions. N'inclut pas les interventions en organisme de contrôle.*

Critère 2 → Force de proposition

Indicateur 2 : nombre de propositions de loi et de proposition de résolution. *Celles qui ont été inscrites à l'ordre du jour et discutées comptent double.*
Indicateur 3 : nombre d'amendements déposés comme 1er signataire.

Critère 3 → Travail de rapporteur

Indicateur 4 : nombre de rapports législatifs. *Pondérés selon qu'ils sont au fond, pour avis, spéciaux.*
Indicateur 5 : nombre d'heures passées en séance en tant que rapporteur.

Critère 4 → Défense d'amendements

Indicateur 6 : nombre d'amendements défendus en séance et adoptés. *Il ne prend pas en compte les amendements des rapporteurs, les amendements rédactionnels ou de précision, ni ceux qui sont tombés ou que le député a retirés.*

Critère 5 → Contrôle et évaluation

Indicateur 7 : nombre d'interventions dans les offices, délégations, missions d'informations : *missions d'évaluation (MEC et MECSS), offices (OPECST, OPEL (jusqu'en juin 2009), OPEPS (jusqu'en juin 2009), délégations (DDF, DADDT (jusqu'en juin 2009)) et le Comité d'évaluation et de contrôle (CEC). La délégation au renseignement ne publie pas de compte-rendu de ses travaux.*
Indicateur 8 : nombre de rapports de contrôle et d'évaluation. *Rapports d'information – à l'exception des rapports de la Commission des Affaires européennes, comptés dans les rapports législatifs – ainsi que les rapports publiés par les offices parlementaires (notamment l'OPECST)*
Indicateur 9 : nombre de questions orales. *Questions au gouvernement, questions orales normales et sans débat, questions cribles. Un bonus est attribué aux députés qui parviennent à poser plus de questions que le nombre qui leur est théoriquement attribué.*
Indicateur 10 : nombre de questions écrites.

Remerciements

Toutes les données utilisées dans cette étude sont issues du site de l'Assemblée Nationale :
www.assemblee-nationale.fr

Le nombre d'interventions provient des données du site nosdeputes.fr, réalisé par le collectif Regard Citoyens que nous remercions chaleureusement :
www.nosdeputes.fr
www.regardscitoyens.org

Le cabinet Interel

Créé en 1989, Interel France est un cabinet de conseil spécialisé dans les affaires publiques et le lobbying.

Pionnier dans son secteur à Paris, Interel a contribué à développer un nouveau métier, inspiré du professionnalisme anglo-saxon, mais adapté à la culture, à la tradition politique et au fonctionnement institutionnel français.

Interel France est membre d'Interel Group, agence européenne spécialisée dans la communication stratégique et le conseil en affaires publiques.

Contacts

Aristide Luneau
Directeur
Responsable du Palmarès 2009 des meilleurs députés
Interel France

+33 (0)1 45 44 95 35
aristide.luneau@interel.fr

Florence Maisel
Directeur Général
Interel France

+33 (0)1 45 44 95 35
florence.maisel@interel.fr

Interel France
9, rue de Luynes
75007 Paris
France
Tel : +33 (0) 1 45 44 95 35
Fax : +33 (0) 1 45 44 97 71
www.interel.fr

Interel Group
Rue du Luxembourg 22-24
B-1000 Bruxelles
Belgique
Tel : +32 (0) 2 213 13 00
Fax : +32 (0) 2 213 13 13
www.interelgroup.com